



Entraide Familiale et
Accueil de Jour des Enfants
du Gros-de-Vaud et environs



UAPE
Etagnières



Informations générales :

Tél. Direction/Secrétariat : 021/886.14.37
Tél. Groupe 1-2P : 021/886.14.38
Tél. Groupe 3-4-5-6P : 021/886.14.39
Natel : 077/484.72.06
Adresse mail : secretariat-etagnieres@efaje.ch

Administration EFAJE : 021/886.05.00
info@efaje.ch

L'équipe de l'UAPE d'Etagnières se compose de :

- Jocelyne Emery (Directrice)
- Virginie Blanc (Secrétaire)
- Alexia Bezençon (Educatrice) 1-2P
- Coralie Hegedus (Educatrice) 1-2P
- Noémie Labiouse (Educatrice) 3-4P
- Christine Baud (Educatrice) 5-6P
- Joana Silva (Apprentie)

« L'éducation ne consiste pas à gaver mais à donner faim. »
Michel Tardy

Accueil, objectifs et activités :

L'UAPE est destinée à offrir un accueil aux enfants scolarisés à Etagnières et/ou habitant cette même commune. L'encadrement est assuré par une équipe éducative supervisée par une directrice.

L'UAPE s'engage à :

- Accueillir et conduire votre enfant à l'école
- Accueillir votre enfant dans un cadre serein, ludique et éducatif
- Entourer votre enfant par un personnel motivé et qualifié
- Fournir à votre enfant un repas équilibré, dans une ambiance détendue
- Donner aux enfants la possibilité de se divertir au travers d'activités créatrices, de jeux, de jeux libres, etc...
- Offrir un temps et un espace pour les écoliers qui doivent se consacrer à leurs devoirs. Par ailleurs, leur contrôle, comme celui de l'agenda restent du ressort des parents, tout comme les relations avec l'enseignante.

Cadre pédagogique :

Nous nous basons sur trois critères communs aux enfants, aux parents et aux professionnelles.

Chacun des acteurs de l'UAPE vise son bien-être, a des besoins et des compétences. Ces trois axes permettent à chacun de trouver sa place dans la structure. A nous professionnelles d'y donner notre attention.

Ainsi chacun peut avoir sa/une place et reconnaître la place des autres autour de lui. Chacun peut être écouté et écouter les autres.

Chacun peut être reconnu (individualisme, compétences de soi et de sa famille, droit de se positionner et professionnalisme de l'équipe éducative).

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. »

Antoine de St Exupéry

**Adresse et horaires :**

UAPE Etagnières
Chemin de l'Etang 1
1037 Etagnières

Horaires d'ouverture :

Lundi à vendredi de 7h à 8h45 et de 11h15 à 18h30
Mercredi de 7h à 18h30.

Un petit déjeuner est servi jusqu'à 8h.

**Vestiaire :**

Le vestiaire est un lieu qui appartient aux parents et aux enfants. Les éducatrices n'y viennent pas spontanément. Notre volonté est de vous laisser faire la séparation du matin et les retrouvailles du soir hors de la présence de l'éducatrice. Ce sont des moments qui sont parfois sensibles, chaque famille ayant ses rituels.

Vous êtes invités ensuite à conduire votre enfant jusque dans les salles où vous attendent les éducatrices qui vous y accueilleront.

Ecole :

L'équipe éducative veille à ce que les enfants soient à l'heure à l'école.

Les éducatrices attendent avec les enfants devant l'école, jusqu'à la sonnerie qui les invite à rentrer dans le bâtiment.

De même pour la sortie d'école, les éducatrices sont là pour accueillir les écoliers.

Chaque éducatrice assume la sécurité des enfants qui eux connaissent les règles de bonne conduite.

Communication :

Toute information annoncée par les maîtresses et ayant une incidence sur la fréquentation de votre enfant à l'UAPE doit nous être communiquée par vous-même. L'école ne s'en charge pas.

De même, toute information concernant l'école doit être donnée à la maîtresse. L'équipe ne peut pas se charger des communications à donner au corps enseignant.

**En cas de maladie :**

En cas de maladie, veuillez nous prévenir le matin avant 8h afin que nous puissions nous organiser. Notre règle est la suivante : Si l'enfant est malade et ne peut pas aller à l'école, il ne peut pas non plus fréquenter l'UAPE.

Nous vous demandons de ne pas amener votre enfant si :

- Son état de santé ne lui permet pas de participer à la vie collective (activités, repas, sorties,...).
- Si votre enfant a de la fièvre (à partir de 38°)
- Si votre enfant est pris de diarrhées et/ou de vomissements.
- Si votre enfant est contagieux.

En cas de maladie subite, nous vous contacterons pour que vous puissiez prendre votre enfant en charge.

Médicaments :

En cas de prise de médicament, veuillez confier celui-ci en main-propre à une éducatrice. Celle-ci vous fera remplir et signer une « fiche médicament ».

En cas de besoins nous donnons certains médicaments comme : l'arnica en granulés pour les blessures sans gravité. Nous employons les crèmes suivantes : Vita Hexin, Fenistil ou encore Euceta. Pour la fièvre, nous donnons du Dafalgan (avec votre autorisation).

En cas d'accident, nous suivons une procédure d'urgence.



Repas :

L'UAPE offre aux enfants des repas variés et équilibrés. Elle pourra répondre à la demande :

- des familles végétariennes
- des régimes sans viande liés à des convictions religieuses
- en cas d'allergie/intolérance au lactose
- en cas d'allergie/intolérance au gluten

Matériel à apporter :

- Des pantoufles
- Une casquette pour la saison estivale
- Un jeu complet de vêtements de rechange de saison (pour les 1-2P)

Nous conseillons aux parents d'habiller leurs enfants avec des habits peu dommages et adaptés à la saison et à la météo.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de casse d'objets provenant de la maison (jouets, montre, bijoux, etc...)

A l'intérieur de la structure tous les objets électroniques sont interdits.



Vacances scolaires :

L'UAPE Etagnières est ouverte sur quatre semaines lors des vacances scolaires.

- Automne : Une semaine en octobre
- Printemps : Une semaine en avril
- Eté : Une semaine en juillet
Une semaine en août

En dehors de nos semaines d'ouverture il vous sera possible d'inscrire vos enfants dans une autre UAPE du réseau suivant leurs ouvertures et les places disponibles. Veuillez consulter l'affiche : « Périodes d'ouverture des UAPE pendant les vacances » (Elle se trouve au vestiaire). Et contacter le/la directeur-trice concerné-e.

Pendant la période des vacances, l'UAPE est ouverte de 7h00 à 18h30, pour autant qu'il y ait au minimum 6 enfants sont inscrits par demi-journée ou journée entière.

Environ 1 mois et demi avant chaque période de vacances, il est proposé aux familles qui le souhaitent une fiche d'inscription (un petit règlement accompagne le document).

Un délai d'inscription est fixé, car il permet ensuite à l'équipe éducative de planifier un programme d'activités en fonction de la saison et du nombre d'enfants.

Une autorisation pour prendre les transports publics vous sera demandée lors de l'inscription aux vacances.

« L'enfance est le sol sur lequel nous marcherons toute notre vie. »

Lya Luft

Accompagnement :

Les parents doivent signaler et donner le nom lorsque c'est une autre personne qui vient amener ou chercher l'enfant dans la structure d'accueil. L'enfant ne sera confié à un autre enfant mineur, par exemple un membre de la fratrie plus âgé qui vient seul le chercher, qu'à partir de 14 ans et pour lequel les parents auront signé la décharge.



Rythme de la journée :

Le rythme d'une journée à l'UAPE suit les impératifs d'horaires entre école et structure. Petit déjeuner, repas de midi et goûter de l'après-midi sont également des temps importants d'une journée.

Un temps et un espace sont offerts aux enfants pour se consacrer à leurs devoirs. (Uniquement ce qui peut être fait par écrit et seul. Nous ne pouvons pas assumer les dictées, le vocabulaire ou les révisions)

Il est accordé une place privilégiée pour les moments de jeux en extérieur et les ballades, lorsque celles-ci sont possibles.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. »

J. Epstein

Nos envies :

A l'interne, l'équipe met sur pied des événements afin de contribuer à créer du lien entre l'UAPE et les familles, ainsi que les familles entre elles.

Les enseignantes reçoivent une invitation pour venir partager un repas dans l'année afin de faire plus ample connaissance et avoir un aperçu de la réalité des éducatrices.

Un espace pour les parents est aménagé afin de promouvoir les rencontres informelles.

Nos objectifs :

Le bien-être de l'enfant, son plaisir dans les activités et avec ses pairs, l'appartenance au groupe sont nos objectifs au quotidien.

Nous mettons une attention particulière aux états émotionnels des enfants et les accompagnons dans les moments difficiles.

Toute décision, tout choix pédagogique sont issus d'une réflexion menée en équipe. Nous accordons également une importance particulière aux échanges avec vous, parents. Vous nous confiez vos enfants, nous avons à cœur d'établir une relation de confiance avec chaque famille.

Vous avez choisi la collectivité pour votre enfant. Celle-ci a des contraintes, mais est également source de richesse pour les enfants.

Aussi, nous tenons compte de l'individualité de chacun, accompagnons chaque enfant vers l'autonomie relationnelle.

Notre présence se veut sécurisante, en aucun cas envahissante. Nous souhaitons mettre un cadre clair afin que chaque écolier crée ses points de repères, vive ses expériences, évolue dans son espace de liberté et de créativité.

La découverte des compétences propre à chacun et l'estime de soi sont également au centre de nos réflexions.

Implication des enfants :

Notre volonté est de favoriser et d'encourager la participation active des enfants dans leur lieu de vie qu'est l'UAPE.

Tenant compte de l'âge et des compétences des écoliers, nous mettons en place divers moyens pour qu'ils puissent agir sur le cadre donné à l'UAPE.

L'idée n'est pas de les laisser mettre les adultes à distance, mais bien de pouvoir à l'occasion influencer sur le cadre.

« Une société n'a de valeur qu'en fonction de ce qu'elle choisit de donner à ses enfants. »

F. Dolto

Récapitulatif : communication avec l'UAPE

Excuser l'absence de votre enfant

| | |
|---|---|
| Auprès des éducatrices : <i>(le matin entre 7 et 8h ou le plus tôt possible si annoncé par l'enseignante)</i> | 1-2P : 021/886 14 38 3-6P : 021/886 14 39 Par SMS : 077/484 72 06 |
|---|---|

Demande pour un dépannage

| | |
|--|---|
| Auprès des éducatrices : <i>(24h à l'avance)</i> | 1-2P : 021/886 14 38 3-6P : 021/886 14 39 Ou en venant à l'UAPE |
|--|---|

Changement de fréquentation

| | |
|--|---|
| Auprès de la directrice : <i>(au moins un mois à l'avance. Doit se faire pour la fin d'un mois).</i> | 021/886 14 37 secretariat-etagnieres@efaje.ch |
|--|---|

Mettre fin au contrat de votre enfant

| | |
|--|---|
| Auprès de la directrice : <i>(par écrit, au moins deux mois à l'avance. Doit se faire pour la fin d'un mois) :</i> | 021/886 14 37 Puis par courrier : UAPE Etagnières Ch de l'Etang1, 1037 Etagnières |
|--|---|

Questions sur la facturation

| | |
|---|---|
| A la secrétaire : <i>Lundi matin et vendredi après-midi</i> | 021/886 14 37 secretariat-etagnieres@efaje.ch |
|---|---|

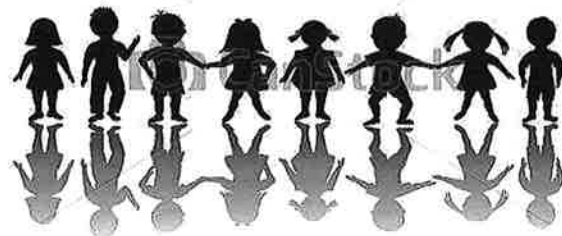
Renseignements généraux administratifs

| | |
|--|--|
| www.efaje.ch | Besoin d'adresser un courrier ! Administration EFAJE Rue Saint-Jean 5, 1040 Echallens |
|--|--|

Notes :

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »

Proverbe africain



© Can Stock Photo - csp3619711